



COMPAGNIE DES EXPERTS DE JUSTICE

Près la COUR D'APPEL DE BESANÇON

SESSION DE FORMATION EJ/ETI 5

La lutte contre le blanchiment de capitaux :
Comment la transversalité des expertises et un pool d'experts peuvent aider le magistrat et l'enquêteur à chiffrer le produit infractionnel

Formation réservée aux Magistrats, FSI, experts, DGFIP et URSSAF

Vendredi 27 mars 2026
De 14h00 à 17h30

Centre Diocésain - Espace Grammont, 20 rue Mégevand, 25000 Besançon

Programme de la formation

Objectifs pédagogiques :

- Questionner les pratiques professionnelles et parfaire ses connaissances sur les enjeux spécifiques à la lutte contre le blanchiment
- Appréhender les modalités de coopération entre l'institution judiciaire et la DGFIP
- Déterminer les apports des expertises pour le chiffrage du produit infractionnel (comment la transversalité des expertises et un pool d'experts peuvent aider le magistrat et l'enquêteur à déterminer le produit infractionnel)

Public visé - Niveau préalable requis :

- Experts inscrits sur la liste des Experts de Justice près la Cour d'Appel ;
- Experts Traducteurs Interprètes près la Cour d'Appel ;
- Experts inscrits sur la liste probatoire des Experts de Justice près la Cour d'Appel ;
- Pour les candidats experts : avoir déposé un dossier de candidature à la Cour d'Appel ;
- Magistrats.

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivi de la formation.

Contenu détaillé de la formation

14h00-14h15 Introduction

David BLOND, président CEJCA, expert évaluation immobilière

14h15-15h30 Pool d'experts et chiffrage du produit infractionnel

Procureur de la République / DGFIP-URSSAF-FSI

- Intervention conjointe et l'intérêt du pool d'experts sous l'autorité du parquet : expert informatique, bâtiment, immobilier, chiffre, etc.
- Augmenter le produit infractionnel et entrer en voie de saisie confiscatoire.

15h30-15h45 Pause

15h45-16h30 Comment reconstituer le puzzle criminel et chiffrer le produit infractionnel

Philippe CHAUSSAT, responsable LCB-FT, ordre des experts comptables BFC

- Les complices de blanchiment (institutionnels : banque, notaires, experts-comptables) ;
- Les délits : blanchiment, travail dissimulé

16h30-17h30 GIR & Blanchiment de capitaux

Jacques MIDALI, commandant de Police honoraire, chargé d'enquête OEC Paris

- Contexte et enjeux
- Blanchiment de capitaux : définition et mécanismes
- Le blanchiment de proximité
- Professions réglementées et dispositif TRACFIN
- Focus sectoriel : football et blanchiment
- Les Groupes interministériels de recherches (GIR)
- Synthèse et conclusion

Organisation de la formation

Intervenants :

- **M. David BLOND**, président CEJCA, expert évaluation immobilière
- **M. Jacques MIDALI**, commandant de Police honoraire, chargé d'enquête OEC Paris
- **M. Julien BABE**, vice-procureur, en charge de la criminalité financière au TJ de Besançon
- **M. Sébastien ARONDEL**, inspecteur principal, responsable du pôle de contrôle unifié de la DDFiP Haute Saône

Moyens pédagogiques et techniques :

- Apports théoriques illustrés par des cas pratiques
- Apports techniques : vidéo projecteur
- Débat : questions / réponses avec la salle
- Remise de supports par voie dématérialisée

Contrôle des connaissances et reconnaissances des acquis :

- Par l'intermédiaire d'un QCM d'évaluation rempli par les participants
- Feuille d'émargement signée à la demi-journée
- Attestation de formation remise aux stagiaires

Durée de la formation : 3,5 heures (0,5 jour)

Coût de la formation :

- | | |
|--|--------|
| - Membres CEJCA, postulants et avocats : | 70 € |
| - Non membres de la Compagnie : | 140 € |
| - Magistrats : | Offert |